Lâcher de vitesse 2018

- 5. Charleroi

Le « *Pays de Charleroi* » captive sans pour autant cultiver l'originalité. De manière fortuite ou non, il est généralement confronté à de vives tensions car, lors de chaque trêve hivernale, il enregistre souvent des secousses épidermiques au moment de rédiger les copies colombophiles. Ce fut encore le cas dernièrement.

Mais, ces dernières années, une volonté de rationaliser la colombophilie en cette région, notamment en la régentant davantage, constitua un objectif majeur pour le comité provincial. Et ce, à des fins d'incorporer au sein de structures existantes les sociétés devenues des « *électrons libres* » et disposant de ce fait d'un statut particulier pour cause de divergences et de positions radicales incompatibles ne permettant pas de finaliser des consensus.

Fait particulier de ce « *Pays Noir* » (une expression en référence aux anciennes mines de charbon), le débat entre partisans du samedi et du dimanche n'est pas définitivement clos à ce jour car, le même week-end, deux journées de compétition sont toujours de mise en grande vitesse, dotées toutes deux d'un lâcher unique aux dimensions conséquentes, Une « *boulimie* » compétitive, peut-être justifiée par l'attrait de championnats, caractériserait-elle le terroir « carolo » ? C'est envisageable…

Deux principales ententes, « ***L'Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012*** » et « ***L'Entente des X*** », fréquentent la ligne de l'Est. La première citée joue les petite et grande vitesses le samedi, la seconde la petite le samedi pour des raisons de convoyage, mais la grande le dimanche. De leur côté, ***Pont-à-Celles*** continue à « *s'expatrier* » en Brabant wallon, ***Frasnes-lez-Gosselies*** programme uniquement de la petit vitesse et les Melun du samedi avec lâcher Charleroi-Centre-Frasnes-lez-Gosselies.

Pour de compréhensibles considérations géographiques, plusieurs lâchers sont autorisés en petite vitesse moyennant le respect de la règle des dix paniers.

- **La grande vitesse le samedi**

- ***Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012***

*« **L'Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012** » est constituée par les sociétés d'**Anderlues**, de **Courcelles**, de **Mont-Sainte-Aldegonde et de Solre-sur-Sambre**. Cette campagne, comme écrit précédemment, elle est active les samedis sur les deux fronts de vitesse pour répondre aux besoins des inconditionnels des deux spécificités,*

*Elle dispose d'un lâcher « personnel » pour les étapes de grande vitesse (composition d'un résultat général à la clé) de la ligne de l'Est autres que Melun. Sur cette dernière étape, une ville de Seine-et-Marne en région Ile-de France, elle intègre le lâcher unique arrêté, au même titre que « **L'Entente des V** » du Centre (dossier 4) et **Frasnes-lez-Gosselies**.*

Cette innovante ouverture de paniers ne débouche par contre sur aucun résultat général des trois composants du lâcher. Elle sert en réalité de laboratoire de réflexion pour argumenter en 2019 un éventuel pas supplémentaire dans la politique des lâchers en grande vitesse dans le Centre et la région de Charleroi.

*Les lâchers des binômes **Anderlues-Courcelles** et **Solre-sur-Sambre-Mont-Sainte-Aldegonde** sont reconduits en petit vitesse, les amateurs français de nouveau admis sur invitations. Aucun engagement de pigeon hors zone de participation n'est toléré.*

*Dans la zone de participation et d'un strict point de vue géographique, **Solre-sur-Sambre**, les limitrophes **Anderlues** et **Mont-Sainte-Aldegonde** et **Courcelles** relèvent pour ainsi dire tous quatre d'un même axe.*

*Limitrophe à la France, **Solre-sur-Sambre** constitue un point central d'entrée cependant légèrement décalé vers la droite. **Anderlues** occupe le centre du rayon, **Mont-Sainte-Aldegonde,** implanté à sa hauteur, le centre-ouest. **Courcelles** compose avec la profondeur pour proposer de plus longues distances de vol.*

***Deux dimensions significatives.** La profondeur maximale du lâcher, en d'autres termes la distance entre Seneffe, la localité le plus au Nord, et Clermont, celle le plus au Sud, s'élève à 33,45 km. La largeur maximale par contre, la distance cette fois entre Havay, la commune le plus à l'Ouest, et Wangenies, celle le plus à l'Est, atteint les 38,1 km.*

Le volet technique !

- *Le samedi, 101 communes sont répertoriées dans le lâcher de grande vitesse pour les étapes autres que Melun, 41 d'entre elles en déterminent le pourtour.*
  (N.B. : les localités notifiées en gras ou coloriées sur la carte recensent une société.)

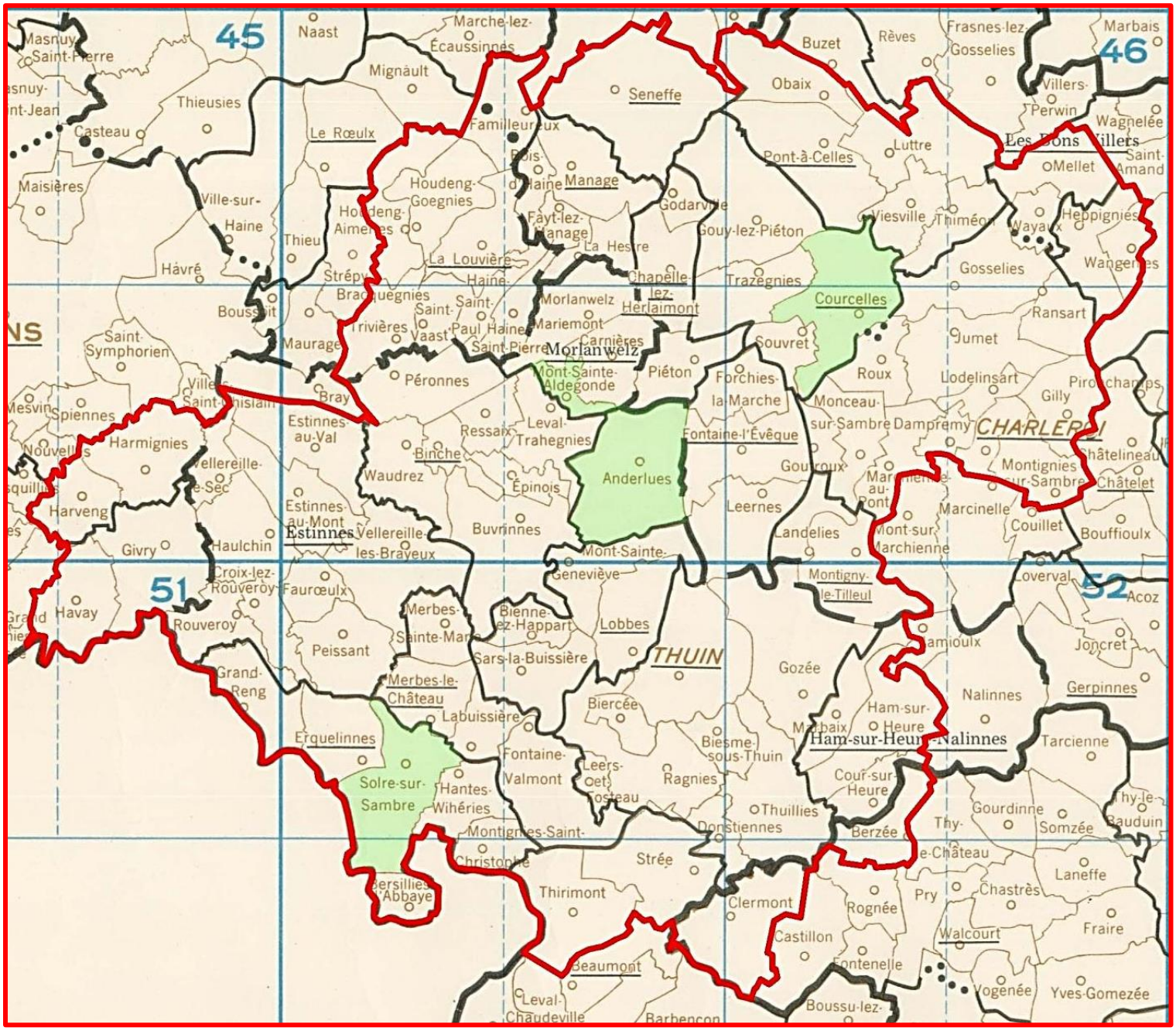

Pourtour *(en rouge)* **:** Bersillies-l'Abbaye, **Solre-sur-Sambre**, Erquelinnes, Grand-Reng, Rouveroy, Givry, Havay, Harveng, Harmignies, Vellereille-le-Sec, Estinnes-au-Val, Waudrez, Péronnes-lez-Binche, Trivières, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Familleureux, Manage, Seneffe, Obaix, Luttre, Mellet, Heppignies, Wangenies, Ransart, Gilly, Montignies-sur-Sambre, Charleroi, Dampremy, Marchienne-au-Pont, Montignies-le-Tilleul, Marbaix-la-Tour, Ham-sur-Heure, Cour-sur-Heure, Berzée, Thuillies, Clermont, Strée, Thirimont, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries.

La liste complète : **Anderlues**, Berzée, Bersillies-l'Abbaye, Bellecourt, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesme-sous-Thuin, Binche, Bois-d'Haine, Buvrinnes, Carnières, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi**,** Clermont, **Courcelles**, Cour-sur-Heure, Croix-lez-Rouveroy, Dampremy, Donstiennes, Epinois, Erquelinnes, Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val, Familleureux, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Forchies-la-Marche, Gilly, Givry, Godarville, Gosselies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Gozée, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Harmignies, Harveng, Haulchin, Havay, Heppignies, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Jumet, La Buissière, La Hestre, La Louvière, Landelies, Leernes, Leers et Fosteau, Leval-Trazegnies, Liberchies, Lobbes, Lodelinsart, Luttre, Manage, Marbaix-la-Tour, Marchienne-au-Pont, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Monceau-sur-Sambre, **Mont-Sainte-Aldegonde**, Mont-Sainte-Geneviève, Montignies-le-Tilleul, Montignies-Saint-Christophe, Montignies-sur-Sambre, Morlanwez-Mariemont, Obaix, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Piéton, Pont-à-Celles, Ragnies, Ransart, Ressaix, Rouveroy, Roux, Saint-Vaast, Sars-la-Buissière, Seneffe, **Solre-sur-Sambre**, Souvret, Strée, Thiméon, Thirimont, Thuillies, Thuin, Trazegnies, Trivières, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Wangenies, Waudrez, Wayaux.

- ***Le lâcher unique sur Melun***

*Lors de l'assemblée préliminaire de novembre dernier à Mont-Sainte-Aldegonde, les présidents des sociétés hennuyères jouant le samedi dans le Centre et le Pays de Charleroi ont programmé des Melun (six en l'occurrence) avec lâcher unique. Comme écrit plus haut sont concernées par cette décision « **L'Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012** », « **L'Entente des V** » du Centre et **Frasnes-lez-Gosselies** dont le rayon n'est pas officiellement connu de la rédaction au moment de « boucler » le présent dossier suite au différend existant avec les autorités compétentes.*

*Dès lors, dans le volet technique abordé ci-dessous n'entrent en considération que les données géographiques de « **L'Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012** » et de « **L'Entente des V** ». Dès la réception officielle du rayon définitif de **Frasnes-lez-Gosselies*** (N.B. : le premier Melun est programmé le 28 avril)*, « Coulon Futé », qui s'est engagé à couvrir les six Melun en cas de réception des résultats, apportera les modifications nécessaires, en l'occurrence des ajouts de localités, à la carte publiée ci-dessous.*

Les dimensions du lâcher. *La profondeur maximale correspondant à la distance entre Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, la localité le plus au Nord, et Clermont, celle le plus au Sud, s'élève à 46,5 km. La largeur maximale par contre, la distance cette fois entre Eugies, la commune le plus à l'Ouest, et Wangenies, celle le plus à l'Est, se montre équivalente avec les 46,7 km calculés.*

Le volet technique !

- *Le samedi, 168 communes sont répertoriées dans le lâcher sur Melun, 55 d'entre elles en déterminent le pourtour.*
  (N.B. : les localités notifiées en gras ou coloriées sur la carte recensent une société.)

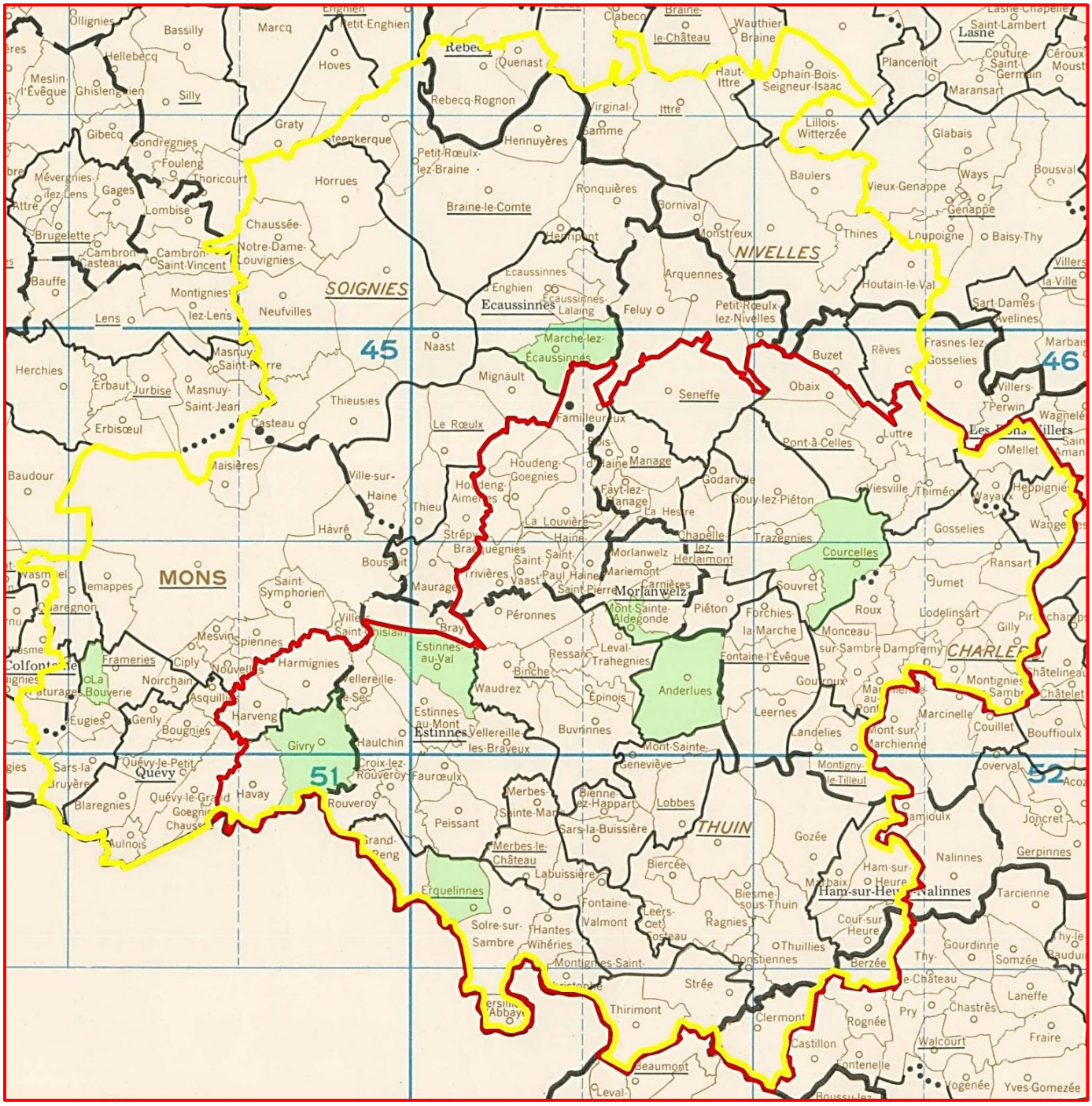

Légende

Pourtour du lâcher Association Sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012

Pourtour du lâcher sur Melun

Localité recensant une société

Pourtour *(en jaune)* **:** Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Eugies, Paturages, Quaregnon, Jemappes, Mons, Maisières, Casteau, Neufvilles, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Horrues, Steenkerque, Rebecq-Rognon, Quenast, Hennuyères, Virginal-Samme, Ittre, Haut-Ittre, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Baulers, Thines, Houtain-le-Val, Rêves, Luttre, Mellet, Heppignies, Wangenies, Ransart, Gilly, Montignies-sur-Sambre, Charleroi, Dampremy, Marchienne-au-Pont, Montignies-le-Tilleul, Marbaix-la-Tour, Ham-sur-Heure, Cour-sur-Heure, Berzée, Thuillies, Clermont, Strée, Thirimont, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries, Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelinnes, Grand-Reng, Rouveroy, **Givry**, Havay, Goegnies-Chaussée, Quévy-le-Grand.

Liste complète : **Anderlues**, Asquennes, Asquillies, Aulnois, Baulers, Berzée, Bersillies-l'Abbaye, Bellecourt, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesme-sous-Thuin, Binche, Blaregnies, Bois-d'Haine, Bornival, Bougnies, Boussoit, Bray, Braine-le-Comte, Buvrinnes, Buzet, Carnières, Casteau, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi**,** Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Ciply, Clermont, **Courcelles**, Cour-sur-Heure, Croix-lez-Rouveroy, Dampremy, Donstiennes, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Epinois, **Erquelinnes**, Estinnes-au-Mont, **Estinnes-au-Val**, Eugies, Familleureux, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Feluy, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Forchies-la-Marche, Frameries, Genly, Gilly, **Givry**, Godarville, Goegnies-Chaussée, Gosselies, Goutroux, Gouy-lez-Pieton, Gozée, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Harmignies, Harveng, Haulchin, Haut-Ittre, Havay, Havré, Hennuyères, Henripont, Heppignies, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtain-le-Val, Ittre, Jemappes, Jumet, **La Bouverie**, La Buissière, La Hestre, La Louvière, Landelies, Le Roeulx, Leernes, Leers et Fosteau, Leval-Trahegnies, Liberchies, Lobbes, Lodelinsart, Luttre, Maisières, Manage, Marbaix-la-Tour, **Marche-lez-Ecaussines**, Marchienne-au-Pont, Maurage, Mariage, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Mesvin, Mignault, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, **Mont-Sainte-Aldegonde**, Mont-Sainte-Geneviève, Montignies-le-Tilleul, Montignies-Saint-Christophe, Montignies-sur-Sambre, Morlanwelz-Mariemont, Naast, Neufvilles, Nivelles, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Paturages, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Piéton, Pont-à-Celles, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Ragnies, Ransart, Rebecq-Rognon, Ressaix, Rêves, Ronquières, Rouveroy, Roux, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Sars-la-Bruyère, Sars-la-Buissière, Seneffe, Soignies, Solre-sur-Sambre, Souvret, Spiennes, Steenkerque, Strée, Strépy-Bracquegnies, Thieu, Thieusies, Thiméon, Thines, Thirimont, Thuillies, Thuin, Trazegnies, Trivières, Vellereillle-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Ville-sur-Haine, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Wangenies, Waudrez, Wayaux.

- **La grande vitesse le dimanche**
- ***Entente des X***

*Chaque dimanche de la campagne 2018, après avoir programmé la veille une petite vitesse, **« L'Entente des X »** propose une étape de grande vitesse aux colombophiles repris dans son rayon. Son statut particulier, en l'occurrence le fait d'être seule à « opérer » le dimanche, lui confère d'autorité un lâcher « personnel unique » plus conséquent que celui attribué la veille à « **L'Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012** ».*

*Issue de la rationalisation obtenue au terme de discussions parfois difficiles, de pertes de liberté individuelle dans le chef de quelques sociétés, de retours pour d'autres dans le giron du « Pays Noir » en délaissant le Namurois limitrophe, cette « **Entente des X** » résulte du rapprochement réussi entre les « Entente des VII » et « Entente des III » auparavant opérationnelles. La sacro-sainte liberté de circulation des amateurs y est toujours garantie. Dix sociétés, par ordre alphabétique celles de **Beaumont** (Thirimont), **Châtelet** (Bouffioulx), **Farciennes** (Châtelineau), **Forges** (Virelles), **Gilly** (Fleurus), **Froidchapelle**, **Marbaix-la-Tour**, **Sivry**, **Strée** et **Thuillies** développent de concert une synergie sportive sur la ligne de l'Est.*

*En petit vitesse, toujours pour de compréhensibles considérations géographiques, trois regroupements sont effectués au niveau des lâchers : **Forges-Froidchapelle-Sivry ; Beaumont – Marbaix-la-Tour – Strée – Thuillies** et **Châtelet-Farciennes-Gilly**.*

Au niveau implantation, trois sociétés dont une limitrophe à la France sont disposées « en triangle » dans la Botte du Hainaut, les sept autres dont une également limitrophe à la France sont par contre alignées sur un même axe, quatre d'entre elles relèvent du « devant », les trois autres disposent du survol.

***Les dimensions du groupement.** La profondeur maximale correspondant à la distance entre Brye, la localité le plus au Nord, et Cul-des-Sarts, celle le plus au Sud, s'élève à 42,2 km. La largeur maximale par contre, la distance cette fois entre Sivry, la commune le plus à l'Ouest, et Aiseau, celle le plus à l'Est, est nettement inférieure avec les 31,95 km atteints.*

Le volet technique !

- *144 communes sont répertoriées dans le lâcher de grande vitesse du dimanche, 64 d'entre elles en déterminent le pourtour.*
  (N.B. : les localités notifiées en gras ou coloriées sur la carte recensent une société.)

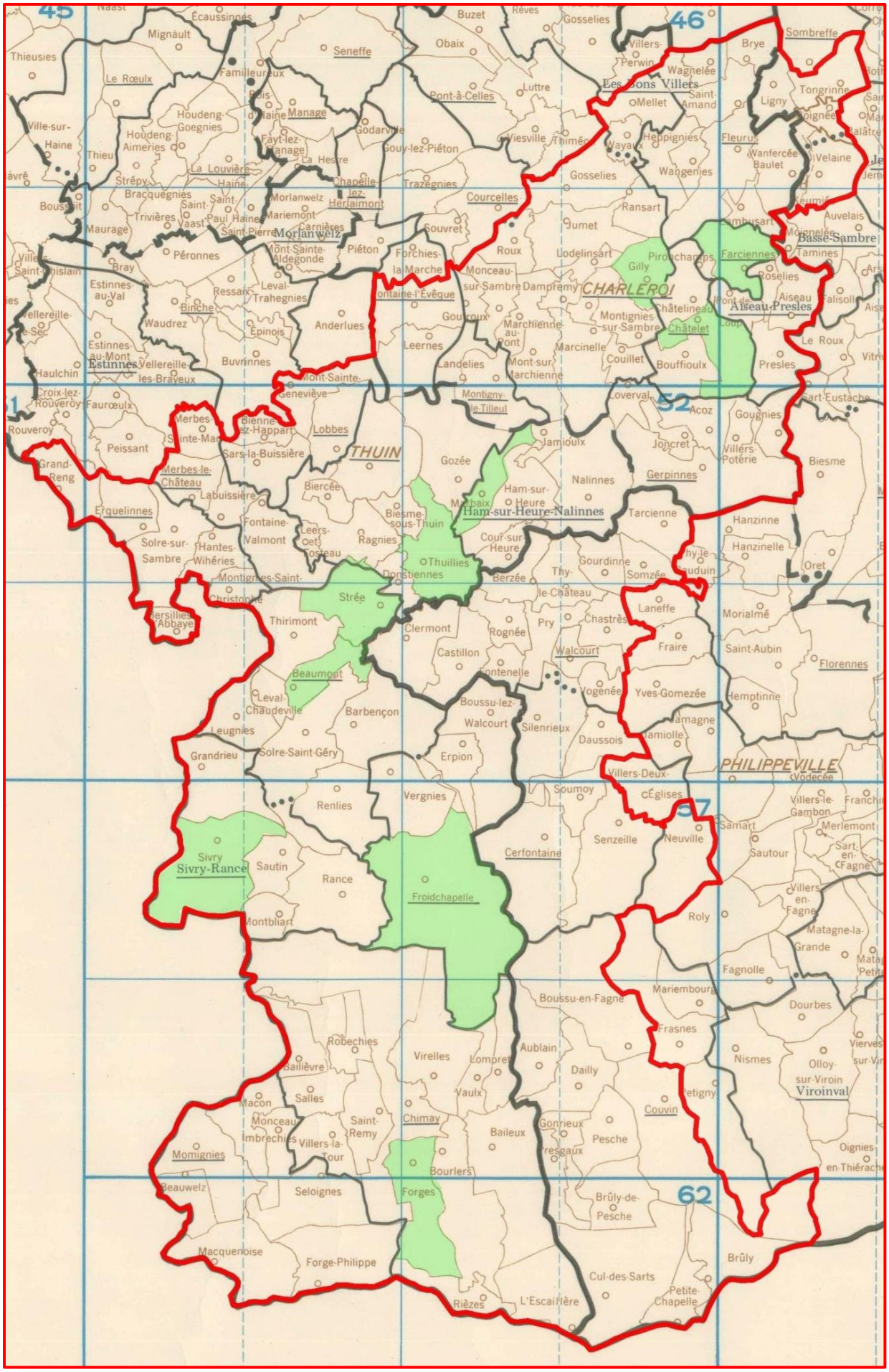
45
46
52
57
62
Écaussinnes
Mignault
Thieusies
Seneffe
Buzet
Obaix
Gosselies
Villers-Perwin
Brye
Sombreffe
Le Rœulx
Familleureux
Bois d'Haine
Manage
Pont-à-Celles
Luttre
Les Bons Villers
Wagnelée
Saint-Amand
Mellet
Tongrinne
Ligny
Houdeng-Goegnies
Houdeng-Aimeries
Godarville
Gouy-lez-Piéton
Viesville
Thiméon
Wayaux
Heppignies
Fleurus
Wanfercée-Baulet
Velaine
Thieu
Fayt-lez-Manage
La Hestre
La Louvière
Haine
Strépy-Bracquegnies
Chapelle-lez-Herlaimont
Trazegnies
Gosselies
Wangenies
Courcelles
Saint-Vaast
Saint-Paul
Haine-Saint-Pierre
Morlanwelz
Mariemont
Carnières
Mont-Sainte-Aldegonde
Piéton
Forchies-la-Marche
Souvret
Roux
Jumet
Ransart
Lodelinsart
Gilly
Pironchamps
Farciennes
Roselies
Basse-Sambre
Tamines
Auvelais
Maurage
Péronnes
Bray
Estinnes-au-Val
Ressain
Leval-Trahegnies
Binche
Waudrez
Épinois
Anderlues
Fontaine-l'Évêque
Monceau-sur-Sambre
Dampremy
CHARLEROI
Châtelineau
Aiseau-Presles
Châtelet
Montignies-sur-Sambre
Gouroux
Marchienne-au-Pont
Leernes
Landelies
Mont-sur-Marchienne
Marcinelle
Couillet
Bouffioulx
Presles
Le Roux
Estinnes-au-Mont
Estinnes
Vellereille-les-Braveux
Haulchin
Buvrinnes
Mont-Sainte-Geneviève
Loverval
Acoz
Gougnies
Croix-lez-Rouveroy
Rouveroy
Faurœulx
Merbes-Sainte-Marie
Bienne-lez-Happart
Lobbes
Montigny-le-Tilleul
Jamioulx
Joncret
Villers-Poterie
Biesme
Peissant
Grand-Reng
Sars-la-Buissière
THUIN
Gozée
Nalinnes
Gerpinnes
Merbes-le-Château
Labuissière
Biercée
Ham-sur-Heure
Ham-sur-Heure-Nalinnes
Tarcienne
Erquelinnes
Fontaine-Valmont
Leers-et-Fosteau
Biesme-sous-Thuin
Ragnies
Cour-sur-Heure
Hanzinne
Hanzinelle
Solre-sur-Sambre
Hantes-Wihéries
Thuillies
Donstiennes
Berzée
Gourdinne
Somzée
Thy-le-Château
Oret
Montignies-Saint-Christophe
Strée
Thirimont
Clermont
Rognée
Pry
Chastrès
Laneffe
Morialmé
Fersillies-l'Abbaye
Castillon
Walcourt
Fraire
Saint-Aubin
Florennes
Beaumont
Fontenelle
Yogenée
Yves-Gomezée
Hemptinne
Leval-Chaudeville
Barbençon
Boussu-lez-Walcourt
Silenrieux
Yves-Gomezée
Tamagne
Tamiolle
Leugnies
Grandrieu
Solre-Saint-Géry
Erpion
Daussois
PHILIPPEVILLE
Villers-Deux-Églises
Renlies
Vergnies
Soumoy
Samart
Neuville
Senzeille
Cerfontaine
Villers-le-Gambon
Merlemont
Sart-en-Fagne
Sautour
Sivry
Sivry-Rance
Sautin
Rance
Froidchapelle
Montbliart
Roly
Villers-en-Fagne
Matagne-la-Grande
Fagnolle
Mariembourg
Boussu-en-Fagne
Dourbes
Frasnes
Robechies
Virelles
Lompret
Aublain
Dailly
Nismes
Olloy-sur-Viroin
Viroinval
Vierves-sur-Viroin
Bailièvre
Salles
Macon
Vaulx
Chimay
Couvin
Monceau-Imbrechies
Saint-Remy
Villers-la-Tour
Baileux
Gonrieux
Pesche
Momignies
Bourlers
Oignies-en-Thiérache
Beauwelz
Seloignes
Forges
Brûly-de-Pesche
Macquenoise
Forge-Philippe
Cul-des-Sarts
Brûly
Rièzes
L'Escaillère
Petite-Chapelle

Pourtour *(en rouge)* **:** Macquenoise, Beauwelz, Momignies, Macon, Bailièvre, Salles, Chimay, Montbliart, **Sivry**, Grandrieu, Leugnies, Leval-Chaudeville, **Thirimont**, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries, Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelinnes, Grand-Reng, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Sars-la-Buissière, Bienne-lez-Happart, Mont-Sainte-Geneviève, Leernes, Fontaine-l'Evêque, Goutroux, Monceau-sur-Sambre, Roux, Gosselies, Mellet, Saint-Amand, Wagnelée, Brye, Ligny, Tongrinne, Boignée, Velaine, Keumiée, Wanfercée-Baulet, Lambusart, **Farciennes**, Aiseau, Presles, Gougnies, Gerpinnes, Tarcienne, Somzée, Gourdinne, Chastrès, Walcourt, Vognée, Daussois, Soumoy, Senzeille, Neuville, Boussu-en-Fagne, Couvin, Brûly, Petite Chapelle, Cul-des-Sarts, L'Escaillère, Rièzes, Forge-Philippe.

La liste complète *:* Acoz, Aiseau, Aublain, Baileux, Bailièvre, Barbençon, **Beaumont**, Beauwelz, Bersillies-l'Abbaye, Bienne-lez-Happart, Biercée, Bierzée, Biesme-sous-Thuin, Boignée, Bouffioulx, Bourlers, Boussu-en-Fagne, Boussu-lez-Walcourt, Brûly, Brûly-de-Pesches, Brye, Castillon, Cerfontaine, Charleroi, Chastrès, **Châtelet**, Châtelineau, Chimay, Clermont, Couillet, Cour-sur-Heure, Couvin, Cul-des-Sarts, Dailly, Dampremy, Daussois, Donstiennes, Erpion, Erquelinnes, **Farciennes**, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Fontenelle, **Forges**, Forge-Philippe, **Froidchapelle**, Gerpinnes, **Gilly**, Gonrieux, Gosselies, Gougnies, Gourdinne, Goutroux, Gozée, Grand-Reng, Grandrieu, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Heppignies, Jamioulx, Joncret, Jumet, Keumiée, L'Escaillère, La Buissière, Lambusart, Landelies, Leernes, Leers et Fosteu, Leugnies, Leval-Chaudeville, Ligny, Lobbes, Lodelinsart, Lompret, Loverval, Macon, Macquenoise, **Marbaix-la-Tour**, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Momignies, Monceau-Imbrechies, Monceau-sur-Sambre, Montbliart, Montignies-sur-Sambre, Montignies-le-Tilleul, Montignies-Saint-Christophe, Mont-Sainte-Geneviève, Mont-sur-Marchienne, Nalinnes, Neuville, Pesche, Petite Chapelle, Pironchamps, Pont-de-Loup, Presgaux, Presles, Pry, Ragnies, Rance, Ransart, Renlies, Rièzes, Robechies, Rognée, Roselies, Roux, Saint-Amand, Saint-Rémy, Salles, Sars-la-Buissière, Sautin, Seloignes, Senzeille, Silenrieux, **Sivry**, Solre-Saint-Géry, Solre-sur-Sambre, Somzée, Soumoy, **Strée**, Tarcienne, Thrimont, **Thuillies**, Thuin, Thy-le-Château, Tongrinne, Vaulx, Velaine, Vergnies, Villers-la-Tour, Villers-Poterie, Virelles, Vognée, Wagnelée, Walcourt, Wanfercée-Baulet, Wangenies, Wayaux.